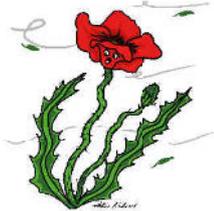


La lettre d'information de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,

association pour la défense des chemins ruraux

n°18
septembre
2019



EDITO de la Présidente :

La mission de notre association, c'est l'inventaire des chemins ruraux, mais pas seulement : certes, l'inventaire permet à la commune de prendre connaissance de son patrimoine mais c'est surtout l'occasion de se réapproprier cet élément important de son héritage qu'elle transmettra aux générations futures. Les chemins ruraux, voies de communication et réservoirs de biodiversité, véritables maillages de nos campagnes, sont à protéger au même titre que les mares et marais qui après avoir été supprimés sont maintenant recréés. Alors ne laissons pas partir nos chemins, protégeons les car il sera très difficile de les récupérer une fois sortis du patrimoine communal !!

La Présidente
Nadia BUTTAZZONI



Dossier

L'exposition sur le recensement des chemins ruraux, un support à votre disposition !



Toujours en quête d'une communication variée et pertinente, l'association a conçu une petite exposition spécifique sur la thématique du recensement des chemins ruraux.

Après avoir expliqué les intérêts de la démarche, ce sont les résultats et les suites possibles qui sont présentés. Un focus sur la diversité de la région Hauts-de-France en termes de chemins vient en conclusion.

L'objectif de cette exposition est multiple :

- pour l'association, avoir un support d'information sur une de ses actions principales, notamment lors des événementiels auxquels elle participe ;
- pour l'ensemble des structures (associations, offices du tourisme, etc.) informer sur les chemins ruraux ;
- et surtout, pour les collectivités engagées dans le recensement, permettre de communiquer auprès de leurs administrés sur la démarche suivie.

Afin que cette exposition s'adapte facilement à la diversité des lieux d'accueil, elle est présentée sous la forme de cinq panneaux déroulables peu encombrants et très aisés à installer. Ainsi, que ce soit sur un stand extérieur, dans le hall d'une mairie ou encore dans une salle de réunion, l'exposition trouve sa place rapidement !

Elle peut également compléter une autre exposition existante dans le but d'approfondir le sujet.

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie tenait à ce que ces panneaux d'information soient mis à la disposition de tous les acteurs des chemins ruraux. C'est pourquoi, vous trouverez dans chaque département des Hauts-de-France un exemplaire de cette exposition.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de prendre l'attache de notre association pour procéder à la réservation de l'exposition.

La convention de mise à disposition est téléchargeable sur notre site internet.



Rubrique juridique

Contribution de l'association pour une évolution de la loi



L'échange des chemins ruraux n'est pas autorisé actuellement, pourtant c'est une évolution de la loi qui simplifierait bien des démarches, tout en s'assurant, bien évidemment, qu'un chemin soit remplacé par un chemin équivalent.

C'est dans ce sens que l'association, suite au colloque de novembre 2018 (cf. Actualités ci-dessous), a réuni la Chambre d'Agriculture régionale ainsi que les représentants de la chasse et de la randonnée pédestre et envisage à présent d'aller à la rencontre de plusieurs parlementaires afin d'engager avec eux une véritable réflexion sur les améliorations juridiques à apporter aux textes de loi qui régissent les chemins ruraux et tout particulièrement cette question de l'échange.

Rencontres sur les chemins

Du monde au ras du sol!

La vie au sol n'est pas toujours la plus observée. De nombreux insectes jouent pourtant un rôle important. C'est le cas des petits charognards qui se chargent de faire le nettoyage des chemins et dont la diversité est impressionnante : coléoptères, fourmis, mouches, etc. En photo, le fameux bousier.



Actualités

La Nature en chemin... un dispositif pour vous!

L'appel à projets proposé par la Région vous permet de bénéficier d'une aide de 50% pour la plantation de haies, fruitiers, le semis de bandes enherbées, l'achat et la pose de nichoirs et d'hôtels à insectes, la création et/ou la restauration de mares, les frais de personnel pour une prestation interne et les frais de bornage en vue des plantations. Cette dernière dépense est par ailleurs subventionnée à 70% !

Alors n'attendez plus, prenez contact avec notre association qui se chargera de vous accompagner pour tout votre projet : du montage du dossier jusqu'à sa réalisation.

Colloque "Chemins ruraux et biodiversité" : les actes sont disponibles !

Retrouvez les actes de notre colloque en libre téléchargement sur notre site internet (page Actualités)



Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsnppicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr

Le Portrait

Denis DURLIN,
administrateur



Denis est un technicien cynégétique du Pas de Calais très impliqué dans la préservation des chemins ruraux et de leurs emprises foncières. Dès la mise en place de l'association sur l'ancienne région du Nord-Pas de Calais, il a tout naturellement intégré la nouvelle équipe d'administrateurs en tant que représentant de la Fédération de chasse de son département.

Brèves...



Du 12 au 27 octobre, c'est la seconde édition de **Tous en chemin !** Le principe ? organiser une action éco-citoyenne en faveur des chemins ruraux : entretien, nettoyage, signalétique, plantation, etc. Le choix est varié! Contactez-nous...

Dans le prochain numéro...

Dossier : Bilan du projet 2017-2019

Rubrique juridique : Limiter les interventions juridiques

Rencontres sur les chemins : Pesto d'ail des Ours...un régal!

Avec le soutien financier de :



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER



Credits photo : Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie sauf indications contraires sur les photos

Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN

Illustration : Alice KUBASIK